

Afin de promouvoir le vélo comme nouveau mode de déplacement dans notre département, le Département accorde une aide à tout particulier résidant dans la Somme, sans condition de ressources, pour l'achat d'un vélo à assistance électrique réglé par l'acquéreur auprès d'un commerçant de la Somme. Cette subvention s'applique aux acquisitions intervenues à partir du 17 mars 2020, pour tenir compte de la période de confinement qui a été propice à ce mode de transport.

## Pour qui ?

Les particuliers justifiant d'une résidence dans le département de la Somme.

Aucune condition de revenu n'est requise.

## Critères d'intervention

- seuls sont éligibles les vélos neufs à assistance électrique (cycles et tricycles) modèle adulte et répondant aux normes européennes à la date d'acquisition
- seuls sont éligibles les vélos **achetés à compter du 17 mars 2020** (date de la facture acquittée faisant foi) auprès d'un commerçant de la Somme
- sont exclus les vélos utilisant une batterie au plomb
- la facture d'achat du vélo doit porter la mention "acquittée ou payée le" mentionnant le nom et l'adresse de l'acquéreur, la désignation précise du vélo, ainsi que l'adresse du commerçant
- l'aide peut être cumulable avec d'autres dispositifs d'aide aux particuliers
- le bénéficiaire s'engage à ne pas revendre le vélo subventionné dans un délai de 3 ans. A cet effet il devra remplir un formulaire d'information et d'engagement du bénéficiaire.
- le Département se réserve le droit de contrôler, après attribution de l'aide départementale, le respect des engagements pris par le bénéficiaire de la subvention.

## Quel montant ?

Le montant de l'aide est de 25% du prix d'achat TTC. L'aide est plafonnée à 400 €. Une seule aide pourra être apportée par foyer fiscal.

# Comment solliciter l'aide ?

Le dépôt des demandes d'aides est à faire sur la [plateforme de demande de subvention en ligne](#), à partir du 1er juillet 2020.

**Vous devez au préalable obtenir un code d'identification. Ce code est à demander par mail à l'adresse [vae@somme.fr](mailto:vae@somme.fr) en indiquant vos nom, prénom, date de naissance ou par téléphone au 03 22 71 81 87. Il permet ensuite de créer votre compte sur la [plateforme](#).**

## Liste des pièces à fournir lors de la demande

- la facture d'achat
- l'attestation sur l'honneur (téléchargeable lors de la saisie) remplie
- un RIB / IBAN
- un questionnaire informatif sera à remplir pendant la saisie de la demande de subvention